

«Et en même temps, ... »

Ce n'est pas parce que l'on professe le néo-libéralisme le plus débridé en matière économique, que l'on ne défend pas, **en même temps**, les valeurs les plus éculées de la réaction.

Macron, son gouvernement et son Blanquer en font, tous les jours, la démonstration. Finies les envolées ministérielles sur l'École comme lieu d'éveil à la culture et comme ascenseur social. Aujourd'hui, il s'agit, en premier lieu, d'alimenter le « marché du travail » afin de satisfaire un patronat toujours plus gourmand de main d'œuvre bon marché et précarisée, **et en même temps**, de flatter les nostalgiques du salut au drapeau, de la marche au pas cadencé et du béret basque.

D'un côté, Parcoursup pour effectuer le tri social entre la masse destinée aux emplois d'exécution et la petite minorité qui sera chargée des tâches d'encadrement et de direction. De l'autre, un recours aux oripeaux poussiéreux de la réaction pour tenter de garantir l'ordre social et moral avec le soutien de la fraction la plus rassie du sénat...

On peut être, à la fois, jeune prédateur dans la jungle économique et vieux con réactionnaire, tel est le secret du, « **et en même temps** » macronien.

Mais n'oublions pas que, nous aussi, nous disposons de notre propre « **et en même temps** ». En grève **et en même temps** dans la rue, et ce dès le mois de juin.

Sommaire

- Page 1 : L'édito: « Et en même temps ... »
- Page 2 : Que s'est-il passé à l'école BUISSON ?
- Page 3 : Parcoursup : le bug du ministère
- Page 4 : La réforme BLANQUER, c'est toujours NON !!!

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0313 S 05109
Directrice de publication : G. FRANCOIS
Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s
Abonnement : 20€
SUD-Éducation 76-27
8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen
tel : 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr
<http://www.sud-education-hautenormandie.org/>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

BLANQUER PLAGIE BALLADUR pour expliquer "la confiance" aux enseignants :

"Je vous demande
de vous taire !"

"Je vous demande
d'être exemplaires !"



1995



2019

S.

**Toutes et tous en grève des examens,
à commencer par le 17 juin, premier jour
du baccalauréat !**

Que s'est-il passé à l'école BUISSON de Sotteville-lès-Rouen ?

Le mardi 7 mai 2019, l'alarme intrusion du groupe scolaire se déclenche de façon intempestive, entraînant l'évacuation de toutes les classes élémentaires et maternelles sous le contrôle de la police nationale arrivée sur les lieux.

Malheureusement, malgré les efforts des collègues, de la directrice et du directeur, une collègue n'est pas avertie et travaille dans sa classe avec des élèves de grande section de maternelle. Entendant du bruit dans le couloir, elle sort et se retrouve nez à nez avec des policiers dont un la met immédiatement en joue.

Elle se retrouve ainsi de longues minutes face à face avec un fonctionnaire de police qui pense avoir peut-être affaire à une terroriste ; la collègue elle-même, ne comprenant pas qu'on la mette en joue, pense être en présence d'un terroriste, néanmoins garde son sang-froid, et tente de rassurer les élèves en leur disant que c'est un exercice.

On imagine la frayeur de notre collègue et celle des enfants présents ! Lorsque tout doute est levé, la maîtresse et les élèves sont évacués pour rejoindre le reste de l'école.

Cette malheureuse succession d'évènements nous interroge sur la pertinence de ce type d'alarme, plus généralement sur le choix du « tout sécuritaire ». Mais ce n'est pas tout.

Le jour même de l'incident, les collègues directeurs alertent l'IEN de circonscription, une première fois par téléphone sans savoir ce que subissait leur collègue, une seconde fois par courriel, envoyant à l'IEN un rapport écrit, comme il le leur a été demandé.

De façon incompréhensible, ce message n'a aucune suite. Personne de la circonscription ne se déplace, pas un coup de téléphone, pas un courriel Silence radio !

Alerté, SUD EDUCATION s'est rapproché des collègues du groupe scolaire et a décidé d'interroger le Rectorat et l'Inspection Académique. À notre grand étonnement, personne n'était au courant ! M. le DASEN nous a proposé un rendez-vous dans les plus brefs délais, afin de faire le point sur ces événements. Nous avons donc cherché à comprendre ensemble les raisons qui ont fait que l'IEN n'avait pas réagi. La réponse proposée par M. le DASEN est celle donnée par l'IEN : panne de l'imprimante de la circonscription, messages tombés dans l'oubli.

Bien évidemment cette réponse n'est pas satisfaisante, il n'est pas crédible qu'un courriel de cette importance n'ait pas été lu, transmis, évoqué... Nous allons donc continuer à essayer de faire la lumière sur cette affaire.

À noter que le DASEN a annoncé prendre contact avec notre collègue afin de lui proposer une aide, ainsi qu'avec les équipes en ce qui concerne le suivi psychologique des enfants ainsi que de leurs parents.

Les lycéens agenouillés à Mantes-la-Jolie, dramatique symbole de la répression contre le mouvement social

Les images avaient fait le tour du web, avant d'être diffusées dans les grands médias. Des dizaines de lycéens agenouillés, les mains sur la tête ou attachées dans le dos, et ce commentaire d'un policier : « **Voilà une classe qui se tient sage** ». Une scène d'humiliation, tournée le 6 décembre 2018 à Mantes-la-Jolie, après l'interpellation de 151 lycéen-ne-s, en pleine mobilisation contre Parcoursup et la réforme du bac. Une quarantaine de familles ont, depuis, porté plainte, et les premières auditions à l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) ont débuté au mois de mai 2019... il aura fallu du temps !

Des lycéen-ne-s humilié-e-s et violenté-e-s dans la rue, mais aussi au commissariat, l'une des parents d'élèves mobilisés témoigne : « La vidéo est atroce, mais ça ne s'arrête pas là. Ensuite, pendant leurs gardes à vue, des coups ont été portés, des insultes racistes proférées, et sexistes aussi, car il y avait des filles qui ont été arrêtées. L'important c'est l'aspect humain. Il y a un traumatisme sérieux. Ils n'ont pas découvert les violences policières, mais ils ont subi une tentative d'humiliation collective. C'est tout un quartier qu'on a agenouillé. »

Une scène devenue symbole

On se souvient que, dans les jours et les semaines qui ont suivi, cette scène était devenue un symbole, « rejouée » par de nombreux manifestant-e-s aux quatre coins de la France, agenouillé-e-s pour exprimer leur solidarité. On se souvient aussi que du côté du pouvoir et de ses soutiens, on avait tenté de justifier l'injustifiable, comme un prélude à l'enchaînement, depuis décembre, de mensonges d'État et de déclarations de soutien aux flics coupables des pires exactions.

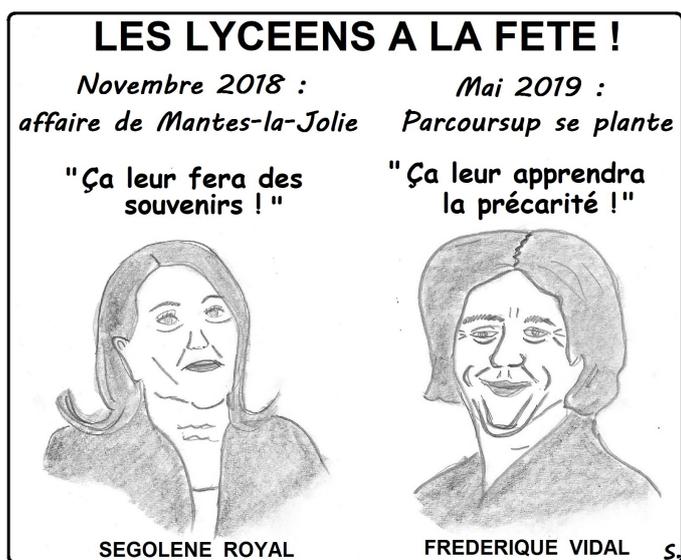
Des plaintes avaient été déposées pour « violences sur mineurs de moins de 15 ans », « actes de torture et de barbarie sur mineurs », « violation des libertés individuelles » et « diffusion illégale d'images de personnes ». La police et la justice ne sont bien sûr guère promptes à faire avancer les choses, contrairement à ce qui se passe lorsque ce sont des Gilets jaunes – ou des jeunes des quartiers – qu'il s'agit d'incriminer et de condamner.

C'est pourquoi la solidarité avec les jeunes du Mantois doit continuer de s'exprimer, afin que la loi du silence ne s'impose pas une fois de plus.

Parcoursup : le bug du ministère

Rejetées en liste d'attente après avoir été acceptées, les milliers de victimes du bug de Parcoursup attendent des explications.

Il y a les jeunes qui, heureux de se voir acceptés dès le 15 mars dans la formation de leur choix, ont organisé le soir même une petite fiesta, avec parents ou amis. La gueule de bois a été carabinée le lendemain, quand ils se sont vus reversés en liste d'attente. Il y a ceux qui, dans le même cas – et dans le souci altruiste de libérer la place pour d'autres –, ont aussitôt refusé des formations qui les acceptaient, parce qu'ils étaient pris ailleurs... et du jour au lendemain ne sont plus pris nulle part. Ceux qui, bien placés en liste d'attente, ont vu leur rang dégringoler au point de perdre espoir.



Le mélange de légèreté et de brutalité avec lequel la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, a traité cet événement en a choqué plus d'un. « *Ces jeunes le vivent comme "j'ai eu quelque chose et on me l'a enlevé", en fait, la réalité, c'est qu'ils n'auraient jamais dû l'avoir* », assenait-elle samedi.

Le même jour, elle avouait s'être « *beaucoup amusée* » en découvrant des estimations chiffrées de l'ampleur du bug, alors qu'elle-même jugeait « impossible » de les connaître. De fait, 400 formations (sur 14 500) seraient touchées, quasi exclusivement des formations sélectives : BTS, prépas, écoles d'infirmiers, et aussi quelques licences de droit.

67 000 candidat-e-s concerné-e-s

Le gouvernement fait reposer sur le personnel et les élèves les conséquences de son incompétence. Ce gouvernement qui entend imposer l'« exemplarité » (article 1 du projet de loi pour une « école de la confiance ») se montre irresponsable.

Il recommande à présent aux agent-e-s d'assurer le service après-vente de ses propres erreurs. Les directeurs de cabinet des deux ministres ont en effet expliqué : « *Un accompagnement de ces élèves et de leur famille est indispensable. Votre rôle ainsi que celui des professeurs principaux est essentiel pour les rassurer (...). Il est également important de leur préciser que l'équité de traitement des candidats est garantie grâce à cette opération.* »

Frédérique Vidal invoque quant à elle, dans son communiqué du 17 mai, la solidarité entre les candidat-e-s. Elle indique que la procédure d'admission « *repose également sur un principe de solidarité : ce sont les candidats qui libèrent des places au fur et à mesure qu'ils acceptent ou refusent certaines propositions, ce qui permet de faire immédiatement de nouvelles propositions à d'autres.* »

Ce sont les personnels de l'Éducation, qui accueillent aujourd'hui des élèves sacrifié-e-s, qui se mobilisent pour l'égalité du droit à l'éducation, qui sont exemplaires.

Par son incompétence et ses revirements, le gouvernement ajoute de la torture à la torture. Il a fait miroiter à des élèves des places, qu'il leur a retiré ensuite !

Ce sont les candidat-e-s, qui subissent des choix politiques pris sans considération des intérêts des usager-e-s, qui sont exemplaires, pas le gouvernement.

C'est pourquoi nous continuerons à le combattre !

C'est NON !!!

Le monde éducatif connaît actuellement une mobilisation d'une ampleur particulièrement importante. Depuis le 19 mars, les personnels, en particulier du premier degré, sont très fortement mobilisés contre le projet de loi Blanquer. Dans le second degré, les réformes des lycées, du bac et Parcoursup suscitent toujours autant de colère, et les initiatives de mobilisation sont très fortes.

Le ministère s'acharne à réprimer les mobilisations par les menaces, intimidations et sanctions contre les personnels. Resté sourd jusqu'ici, le ministre ne nous laisse d'autre perspective que de continuer à construire le rapport de force. Face à cette surdité et à l'ampleur du désastre et des conséquences des réformes pour les générations à venir et le devenir des diplômés, la grève s'impose dont celle des examens dès le 17 juin !

Contre la loi Blanquer

Le projet de loi Blanquer est significatif du projet d'école du ministère : à la fois libéral et réactionnaire. Libéral parce qu'il organise le démantèlement du service public d'éducation, par les cadeaux faits au privé (article 3) ou par la précarisation organisée des missions d'enseignement (article 14). Réactionnaire par la volonté de museler la liberté de parole des enseignant-e-s (article 1), par la mise au pas de la formation des futur-e-s professeur-e-s (article 10) ou par l'obligation d'afficher le drapeau tricolore dans les salles de classe.

Les modifications apportées par le débat parlementaire au Sénat introduisent des amendements inquiétants : financement accru du secteur privé, statut de directeur-riche d'école supérieur-e hiérarchique, avis des chef-fe-s d'établissement sur les mutations, possibilité de l'annualisation du temps de travail, formation continue durant les vacances... Le Sénat a également multiplié les amendements nauséabonds : **menace de suppression des allocations familiales pour les familles d'élèves décrocheur-se-s, affiches avec les paroles de la Marseillaise et les drapeaux français et européens, interdiction d'accompagner les sorties pour les mères voilées.**

Mais ne nous y trompons pas : pour SUD éducation, c'est le retrait pur et simple du projet de loi qui est à l'ordre du jour !

Contre la précarité

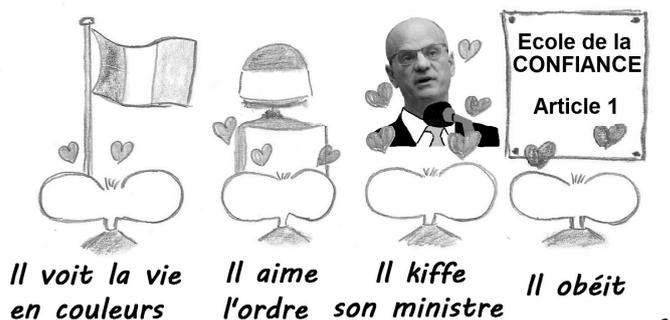
La loi Blanquer s'inscrit dans la continuité des réformes de casse du statut de la fonction publique, notamment par le recrutement de personnels précaires contractuels au lieu de fonctionnaires. C'est le cas notamment pour les AESH, qui seront amené-e-s à subir les temps partiels imposés, les CDD à répétition, et la mise en place des Pôles Inclusifs d'Accompagnement Localisé (PIALs), qui vont encore dégrader les conditions de travail des personnels. Des journées de mobilisation ont été organisées avec succès les 15 et 23 mai. Combattons les réformes de casse du statut, luttons pour la titularisation de toutes et tous les précaires !

Contre les réformes des lycées et du bac

Avant même la loi Blanquer, le ministère organisait le tri social généralisé. Parcoursup, c'est la sélection à l'université. La version 2019 de Parcoursup est toujours plus anxiogène pour les élèves et les familles. La réforme du baccalauréat, c'est l'instauration de bacs maison qui n'auront pas la même valeur en fonction du lycée ou du territoire dans lequel ils auront été obtenus. La réforme de la voie professionnelle, c'est la destruction du lycée professionnel. La réforme du lycée général et technologique, c'est l'instauration d'un lycée à la carte, qui met en concurrence les lycées, les filières et les élèves.

Combattons les contre-réformes Blanquer !

LE PROFESSEUR "EXEMPLAIRE" (méthode Blanquer) :



PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Mel: sudeduc7627@orange.fr, sur la toile: <http://www.sud-education-hautenormandie.org>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
☎(&fax) : 02 35 89 89 83, ☎:06 68 63 20 05

- Lundi : 13h00 - 16h00
- Mardi : 09h00 - 16h30
- Mercredi : 15h00 - 17h00
- Jeudi : 09h00 - 16h30

EVREUX : Bourse du travail, 17 ter Rue de la Côte Blanche ☎: 09 50 50 86 15 (sur RDV)

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00
✉: solidairesdieppe@gmail.com